

# LES OUTRE-MER DANS L'AUDIOVISUEL PUBLIC

Face au risque d'invisibilité totale, le défi du média global

## LES ENJEUX



### CONSTAT

#### UNE TRÈS FAIBLE VISIBILITÉ DES OUTRE-MER

- Une **indigente présence des outre-mer** dans les programmes des grandes chaînes
- Un **traitement lacunaire** des actualités des outre-mer
- Des **exigences des cahiers des charges** non respectées

### CONTEXTE

#### LA RÉFORME ANNONCÉE PAR LE GOUVERNEMENT EN JUIN 2018

- La **fin de la diffusion de la chaîne France Ô en 2020**
- En contrepartie, la **commande à France Télévisions d'une meilleure visibilité des outre-mer** sur les chaînes du groupe et d'une nouvelle plateforme numérique



### NOTRE OBJECTIF

#### UNE REPRÉSENTATION INCLUSIVE MAIS RESPECTUEUSE DES DIFFÉRENCES

- Assurer un **service public de qualité** dans chacun des territoires
- Mieux garantir la **connaissance des outre-mer au niveau national**
- Maintenir et enrichir **les liens et passerelles entre les territoires et l'hexagone**
- Emboîter résolument le pas de la **modernité numérique** selon une **temporalité maîtrisée**



## LA DÉMARCHE



#### • 15 auditions au Sénat dont :

- Le ministre de la culture
- Le Conseil supérieur de l'audiovisuel
- France Télévisions, les stations La 1ère, Public Sénat et LCP AN
- Les producteurs dans les territoires et au niveau national

#### • 2 déplacements au siège du pôle outre-mer de France Télévisions et de la chaîne France Ô

- **Des échanges écrits avec l'ensemble des sociétés de l'audiovisuel public :** France Télévisions, Radio France, France Médias Monde, Arte France, l'INA

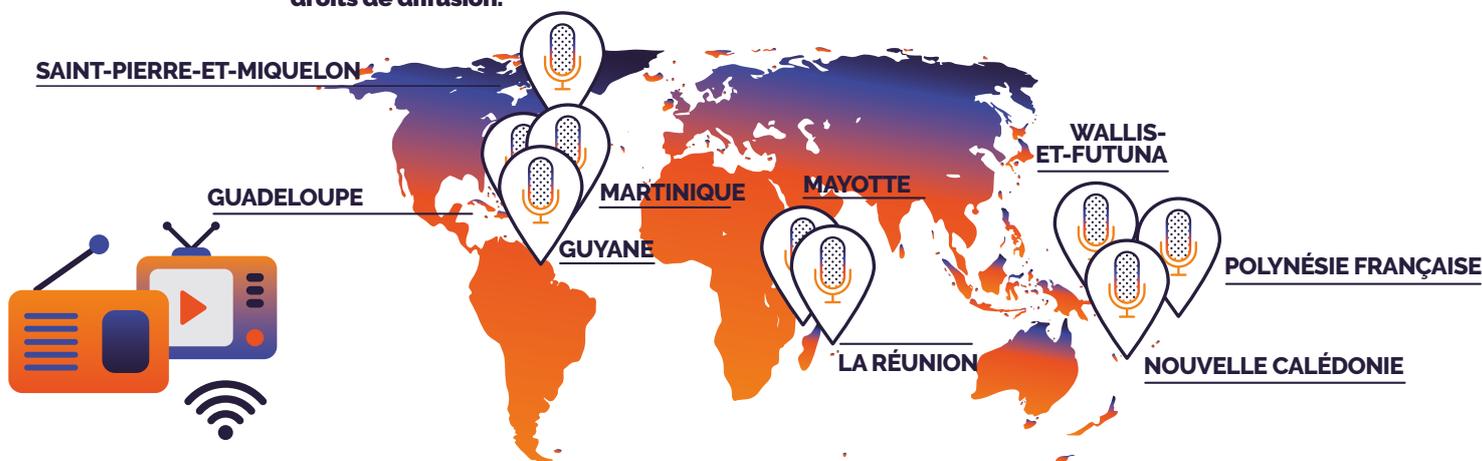


- **Une consultation en ligne** sur le site internet du Sénat pour recueillir l'avis des publics sur ces questions, avec près de **6 000 contributeurs**, dont **43 % d'ultra-marins**

# UNE SITUATION ACTUELLE CONTRASTÉE : DYNAMISME LOCAL, INVISIBILITÉ NATIONALE

## CONSTAT 1\_ LE MÉDIA GLOBAL, UNE RÉALITÉ DU RÉSEAU ULTRAMARIN

- Héritage de « RFO » intégré à France Télévisions en 2004 et constituant avec France Ô le « pôle outre-mer » du groupe, le réseau ultramarin de France Télévisions compte aujourd'hui **9 stations** « La 1ère ». Celles-ci cumulent toutes radiodiffusion, télévision et internet et sont en **pointe sur le média global**, désignées comme **modèles d'antennes territoriales** malgré des moyens modestes.
- Souvent en tête des audiences dans les territoires, les stations La 1ère font face à une **concurrence forte** mais assurent un **rayonnement régional** et un **lien de continuité** avec l'hexagone, cependant **bridé en raison des droits de diffusion**.



## CONSTAT 2\_ LES OUTRE-MER DANS LES CHAÎNES PUBLIQUES NATIONALES : « CE CONTENU N'EST PAS DISPONIBLE DANS VOTRE PAYS »

- Malgré des cahiers des charges et des contrats d'objectifs et de moyens des chaînes de France Télévisions clairs, les exigences de diffusion de contenus dédiés aux outre-mer n'ont pas été respectées
- En 2017, les outre-mer ne sont apparus en **prime sur France 2 que pour deux soirées** liées à l'ouragan Irma
- Le "**journal des outre-mer**" de France 3 a été **supprimé** en 2014.
- Ces exigences non satisfaites **n'ont pas été évaluées** et les moyens de **contrôle du Conseil supérieur de l'audiovisuel** apparaissent insuffisamment **contraignants**.



## CONSTAT 3\_ FRANCE Ô : L'AMBITION D'UNE FENÊTRE SUR LES OUTRE-MER, LA RÉALITÉ D'UN PLAFOND DE VERRE

- La chaîne porte depuis sa création de multiples **missions de service public** : **lien avec l'hexagone**, vision transversale des problématiques communes aux territoires ultramarins, relais et vitrine des **cultures d'outre-mer**.
- Largement critiquée pour ses audiences et désignée comme "alibi", **France Ô a souffert de moyens limités** et d'une **feuille de route erratique**.
- France Ô est cependant aujourd'hui une **unique fenêtre de visibilité des outre-mer** : le CSA estime dans son baromètre de la diversité que, sans France Ô, la visibilité des personnes résidant outre-mer se réduit à **0,3%**.





## LES OUTRE-MER DANS L'AUDIOVISUEL PUBLIC DEMAIN

### LE PROJET GOUVERNEMENTAL APRÈS 2020 : LA MENACE DE L'« ERREUR 404 » ?

- La méthode du Gouvernement n'a pas permis de réelle concertation en amont de décisions pourtant radicales
- Les orientations retenues font courir le risque d'une disparition brutale des outre-mer des écrans nationaux et d'une déstabilisation du réseau des stations La 1ère
- Les propositions avancées par France Télévisions n'apportent pas plus de garanties qu'hier

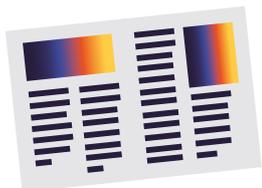


## POUR UNE AMBITION VÉRITABLE ET DURABLE : LES PROPOSITIONS DE LA DÉLÉGATION

### ASSURER LA PLEINE EFFECTIVITÉ DE LA JUSTE PRÉSENCE DES OUTRE-MER SUR LES ANTENNES PUBLIQUES...

#### Par une restructuration programmétique et fonctionnelle des chaînes publiques

- Des **référénts outre-mer** dans les directions des programmes et de l'information de France Télévisions
- Un **traitement régulier de l'information** ultramarine
- Des **exigences** de programmation **selon les contenus et créneaux horaires** répondant aux différents **publics cibles**



#### Par un soutien renforcé à une production ultramarine ambitieuse

- Une augmentation de l'enveloppe dédiée aux **productions ultramarines dans les territoires**



#### Par un contrôle plus efficient

- La mise en place d'un **monitoring régulier**
- Le renforcement des moyens de **contrôle du CSA**



### ...AVEC UN « MÉDIA FRANCE Ô » REPROFILÉ POUR UNE MUTATION PASSANT PAR UNE TRANSITION MAÎTRISÉE

#### Redéfinir France Ô comme le média global des outre-mer à l'échelle nationale

- **Développer une offre numérique** réunissant sur une plateforme les contenus des 1ère et des contenus propres pour **préparer aux nouveaux usages délinéarisés** en télévision et radio
- **Maintenir la diffusion TNT** pour garantir une transformation numérique réussie
- **Assurer** en collaboration avec les stations La 1ère **une programmation entièrement dédiée aux populations et cultures ultramarines**



#### Positionner France Ô comme cœur de réseau des outre-mer au sein de France Télévisions

- **En faire la tête de pont des stations La 1ère**, appui de leurs missions et vitrine de leurs productions au niveau national
- **La placer comme pivot de l'outre-mer au sein de France Télévisions** et garante du respect des objectifs du groupe



## LA DÉLÉGATION

Créée en novembre 2011 par l'Instruction générale du Bureau du Sénat et désormais dotée d'un fondement législatif aux termes de l'article 99 de la loi n° 2017-256 du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer, la délégation est composée des 21 sénateurs élus dans les territoires ultramarins ainsi que d'un nombre identique de membres désignés par le Sénat de manière à assurer la représentation proportionnelle des groupes politiques.

La délégation est chargée d'informer le Sénat sur l'état de la situation des collectivités visées à l'article 72-3 de la Constitution et sur toute question relative aux outre-mer. Elle veille à la prise en compte des caractéristiques, des contraintes et des intérêts propres de ces collectivités et au respect de leurs compétences. Elle participe à l'évaluation des politiques publiques intéressant ces collectivités.



**MICHEL MAGRAS**

Sénateur de Saint-Barthélemy,  
président de la Délégation sénatoriale aux outre-mer

## 2 RAPPORTEURS

représentant les outre-mer et l'hexagone



**MAURICE ANTISTE**  
sénateur de la Martinique



**JOCELYNE GUIDEZ**  
sénatrice de l'Essonne

Contact  
[delegation-outremer@senat.fr](mailto:delegation-outremer@senat.fr)

Délégation aux  
**OUTRE-MER** 



[http://www.senat.fr/commission/outre\\_mer](http://www.senat.fr/commission/outre_mer)